
	<p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X7 eXploration 7	
Type de module	Module avancé, obligatoire*, avec options	
Code	8X7	
Type de formation	Bachelor HES-SO en arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 5	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, Allemand et Anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle se tourne. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein de l'atelier avec d'autres étudiant-e-s. Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique.</p> <p>Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des enseignant-e-s proposés un atelier secondaire qui vient en complément de l'atelier principal et permet d'apporter encore un autre regard sur le travail qui tient lieu de pré-diplôme. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les années précédentes, d'aller plus avant dans les expérimentations liées à une pratique et d'être capable de finaliser un projet digne d'être présenté publiquement.	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque enseignant-e désigné-e par l'étudiant-e présente des modalités d'évaluation qui lui sont propres, mais un suivi régulier demeure une condition de validation du module.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travail complémentaire à réaliser.	
Enseignant-e-s	Vincent Chablais (Unité Dessin/Peinture-Travaux sur papier-tutorat), Kotscha Reist (Unité Dessin/Peinture-Peinture-tutorat), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples-éditions et livres d'artistes-tutorat), Nicolas Vermot-Petit-Outhenin (Unité Photographie-tutorat), Christophe Fellay (Unité Son-tutorat), Jérôme Leuba (Unité Vidéo-tutorat), Marie Sacconi (Unité Installation-tutorat), Anne Rochat (Unité Performance-tutorat) + Latifa Echakhch, artiste intervenante 2019-2020 (tutorat)	
Nom du/de la responsable du module	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en Arts visuels	
Descriptif validé le	25.06.19	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	